

Au demeurant, je crois aussi, comme mon collègue URGIN, que dans cette affaire la souveraineté des communes doit être un socle qui devrait nous rassembler et faire en sorte que nous ne prenions pas partie sur des décisions prises par une autre collectivité, de manière un peu ad'hoc comme vous le faites.

Sur ce sujet-là, il est vrai que parfois nous sommes sollicités par des préfets, notamment le Préfet du Val de Marne, quand il s'agit de nous positionner sur des classements de certaines activités industrielles où nous donnons notre opinion. Si tel était le cas, que l'Etat considère que les projets de la ville de Paris doivent être soumis à l'opinion des collectivités de la couronne parisienne, c'est à lui d'en prendre la décision et c'est au Préfet de police, en l'occurrence, de nous interpellier.

Pour le moment, je ne pourrai pas voter ce vœu car je le pense déplacé. Ce qui me semble par ailleurs déplacé, ce sont les propos que vous tenez aussi à l'égard de la conception que vous développez sur le Grand Paris. Si le Grand Paris devait, d'après ce que je crois comprendre dans ce que vous écrivez et ce que vous commentez, être un outil pour renforcer le trafic automobile sur la région parisienne, alors là fichtre ! Je ne soutiens pas trop les propositions du Grand Paris qui ont été développées par M. BLANC mais celles qui restent encore, je ne les soutiendrai pas du tout, et notamment celle que vous soutenez actuellement avec ce projet de vœu.

Mme CALMET : Ce débat n'a, à mon sens, rien de juridique mais est profondément politique et contrairement à ce que vous indiquez, il y a évidemment des clivages importants parmi nous sur ces questions-là.

Aujourd'hui, la question de savoir si les chiffres de la préfecture sur les véhicules à l'heure de pointe rive gauche ou rive droite sont des données fiables est une chose. En revanche, il y a une autre donnée que je vous indique et qui est tout à fait fiable : un tiers de l'année, l'air parisien est un air toxique, c'est-à-dire en deçà des normes de l'OMS.

Actuellement, toutes les politiques permettant de réduire le poids de la pollution automobile dans la zone Ile de France concernent non seulement les Parisiens mais tous les Franciliens. Je vous rappelle que nous sommes très nombreux à

